

# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2021

## AVIS D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques - UIB

**INTRODUCTION**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 20 avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-11 du 14 novembre 1984, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé de nos états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques - UIB - arrêtés au 30 juin 2021, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 986 201 KDT, compris un résultat bénéficiaire de 35 096 KDT. Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Internationale de Banques - UIB - arrêtés au 30 juin 2021, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables utilisées. L'objectif de cet examen est d'établir si les informations contenues dans les états financiers intermédiaires sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Note de responsabilité est d'examiner une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

**ÉTENDUE DE L'EXAMEN LIMITÉ**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISAE, et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**CONCLUSIONS**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques - UIB - au 30 juin 2021, ainsi qu'à sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2021  
FINOR  
Walid BEN SALAH

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young  
Nouredine HAJJI

## BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2021 (CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

	NOTES	30 juin 2021	30 juin 2020 Retraité	30 juin 2020 Publié	31 Décembre 2020
<b>ACTIF</b>					
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	101.364	159 859	159 859	167 383
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	61 823	213 593	213 593	37 982
AC3 Créances sur la clientèle	3	5 830 498	5 646 429*	5 570 911	5 832 983
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	28 870	39 740	39 740	36 192
AC5 Portefeuille d'investissement	5	289 070	231 601	231 601	260 681
AC6 Valeurs immobilières	6	64 133	61 131	61 131	66 081
AC7 Autres actifs	7	65 978	61 955*	64 896	57 961
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>6 460 437</b>	<b>6 414 308</b>	<b>6 341 731</b>	<b>6 459 243</b>

	NOTES	30 juin 2021	30 juin 2020 Retraité	30 juin 2020 Publié	31 Décembre 2020
<b>PASSIF</b>					
PA1 Banque Centrale et CCP	8	5 094	46 188	46 188	11
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	31 978	94 885	94 885	67 415
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	10	5 158 454	5 026 190	5 026 190	5 132 862
PA4 Emprunts et ressources spéciales	11	340 277	393 043	393 043	377 450
PA5 Autres passifs	12	228 433	212 542*	199 059	176 311
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>5 764 236</b>	<b>5 772 849</b>	<b>5 759 366</b>	<b>5 774 409</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
CP1 Capital		172 800	172 800	172 800	172 800
CP2 Réserves	13	481 751	340 406	340 340	340 433
CP5 Résultats reportés	6	6 554	110 341	110 341	110 341
CP6 Résultat de l'exercice		35 096	17 912*	(41 182)	61 820
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>696 201</b>	<b>641 459</b>	<b>582 365</b>	<b>685 194</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>6 460 437</b>	<b>6 414 308</b>	<b>6 341 731</b>	<b>6 459 243</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 2.8)

## ÉTAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021 (CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

	NOTES	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2021	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020 Retraité	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020 Publié	Jusqu'à fin Décembre 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>					
PR1 Intérêts et revenus assimilés*	19	241 344	252 977	180 520	496 675
PR2 Commissions (en produits)	20	72 389	56 038	55 918	122 233
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	13 680	13 346	13 346	24 673
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	22	11 211	8 378	8 378	17 242
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>338 624</b>	<b>330 739</b>	<b>258 162</b>	<b>662 823</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>					
CH1 Intérêts courus et charges assimilées	23	(116 555)	(131 900)	(131 900)	(254 790)
CH2 Commissions encourues	24	(2 600)	(2 576)	(2 576)	(5 921)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(119 155)</b>	<b>(134 476)</b>	<b>(134 476)</b>	<b>(260 630)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>219 269</b>	<b>196 263</b>	<b>123 686</b>	<b>402 193</b>
PR5-CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(20 547)	(49 764)	(49 764)	(89 974)
PR5-CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuilles d'investissement	26	101	(68)	(68)	(65)
PR7 Autres produits d'exploitation	7	79	57	57	145
CH6 Frais de personnel	27	(97 883)	(72 267)	(72 267)	(143 367)
CH7 Charges générales d'exploitation*	28	(24 600)	(22 881)	(24 081)	(46 562)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	28	(5 833)	(6 145)	(6 145)	(12 369)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>70 786</b>	<b>44 955</b>	<b>(38 822)</b>	<b>129 457</b>
PR8-CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(873)	1	1	125
PR8-CH10 Impôt sur les bénéfices	29	(34 817)	(14 102)	(6 519)	(50 619)
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>35 096</b>	<b>30 854</b>	<b>(39 440)</b>	<b>78 963</b>
PR9-CH10 Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	-	(12 842)	(1 742)	(17 343)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE*</b>		<b>35 096</b>	<b>17 912</b>	<b>(41 182)</b>	<b>61 620</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN D.T)</b>	31	1,016	0,518	-1,192	1,178

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 2.8)

## ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021 (CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

	NOTES	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2021	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020	Jusqu'à fin Décembre 2020
<b>FLUX D'EXPLOITATION</b>				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		335 440	250 203	641 904
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(130 919)	(145 522)	(291 055)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires		(3 080)	(187)	2 893
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers		-	-	3 000
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(33 753)	(121 573)	(988 490)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		28 353	56 595	175 644
Titres de placements, titres de transaction		7 322	18 470	22 018
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(105 716)	(69 238)	(157 445)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		19 959	5 092	(30 025)
Impôts sur les bénéfices		(12 953)	(67 801)	(73 170)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>104 671</b>	<b>(42 963)</b>	<b>(84 726)</b>
<b>FLUX D'INVESTISSEMENT</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		13 823	12 216	21 379
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement		(30 000)	(42 500)	(72 177)
Acquisition / Cession immobilisations		(3 900)	(4 777)	(25 288)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>(19 982)</b>	<b>(35 061)</b>	<b>(76 086)</b>
<b>FLUX DE FINANCEMENT</b>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(34 661)	(36 744)	(51 540)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(1 154)	1 327	377
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>(35 907)</b>	<b>(35 417)</b>	<b>(51 163)</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		24 782	(113 441)	(221 975)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		121 205	343 180	343 180
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>		<b>32</b>	<b>145 987</b>	<b>229 739</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021

### RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 01 à 26) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999.

### MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET AGIOS

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du réajournement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe I) ayant fait l'objet de réajournement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromissifs » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2021, et au sens de la circulaire 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ce cas-ci, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur.

Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats. Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans les systèmes d'information Delta mis en place en 2006, sont effectués prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

### MÊME TRAITEMENT COMPTABLE A ÉTÉ ADOPTÉ APRÈS LA MIGRATION AU NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION AMPLITUDE ET CE, À PARTIR DE JUILLIET 2019

### EVALUATION DES ENGAGEMENTS ET DES PROVISIONS Y AFFÉRENTES

#### PROVISIONS INDIVIDUELLES

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N° 2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N° 2013-21 du 31 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromissifs

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 - Actifs incertains 20%

B3 - Actifs préoccupants 50%

B4 - Actifs compromissifs 100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

### PROVISIONS COLLECTIVES

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables. En 2011 et suite aux événements post-révolution qui ont touché au pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qu'il prévoit notamment ce qui suit :

- Le réajournement des échéances de gestion ou à l'achèvement du cours de la période allant du 1<sup>er</sup> Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de hauteur pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;

- Les réajournements annuels réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 Décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du réajournement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n° 2021-01 du 11 janvier 2021.

L'estimation de la dotation selon la nouvelle méthodologie au titre du premier semestre 2021 est de 4 800 KNTD, contre une dotation de 25 050 KNTD au titre du premier semestre 2020 estimée sur la base des stress tests effectués par la banque.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 66 297 KNTD au 30 juin 2021.

### TRAITEMENT DES IMPAYÉS

#### Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas déduits automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur crédits parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs compromissifs » (classe B3) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

### PRÉSENTATION DES PROVISIONS

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste « y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...) ».

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 461 348 KNTD au 30/06/2021 contre 398 087 KNTD au 30/06/2020 et se décompose comme suit :

# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2021

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021 (SUITE)

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	260 371	238 907	243 910
Provision sur décote de garantie	76 050	77 705	76 612
Provisions à caractère générale dote collective	66 267	53 595	61 487
Provision pour pénalités et charges	23 270	14 340	23 605
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	8 359	8 938	8 238
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	5 954	4 420	6 117
Provision pour dépréciation de titres	2 469	2 695	2 691
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	303	240	460
Provision pour risque de contrepartie hors bilan additionnelle	156	156	156
<b>Total</b>	<b>451 348</b>	<b>398 087</b>	<b>421 286</b>

### TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de dépréciation, à la valeur nominale.

Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour différences sont comptabilisées en cas de différence entre la prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésorerie assimilables figurent parmi la rubrique «portefeuille d'investissement».

### EVALUATION DES AVIS ET DETTES EN DEVISES

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCL.

### RETRAITEMENTS OPÉRÉS POUR LES BESOINS DE COMPARABILITÉ

#### RETRAITEMENTS DU BILAN

Au 30/06/2021, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2020 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 - Créances sur la clientèle	Reclassement du compte "OPIE REGUS, BASOULE CREDIT" de AC3 à AC3	5 570 911	2 941	5 573 852
ACT - Autres Actifs	Reclassement du compte "OPIE REGUS, BASOULE CREDIT" de AC3 à AC3	64 896	-2 841	61 855

#### RETRAITEMENTS DU RÉSULTAT

Au 30/06/2021, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2020 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
CH7 - Charges générales d'exploitation	Reclassement du compte "Dotations" de CH7 à P8B - CH10	-34 081	11 200	-22 881
PPB - CH10 - Solde en gain/perce provenant des autres éléments extraordinaires	Reclassement du compte "Dotations" de CH7 à P8B - CH10	-1 742	-11 200	-12 942

### RETRAITEMENTS OPÉRÉS RELATIFS AUX INTÉRÊTS DES CRÉANCES REPORTÉES SUR LES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Pour les besoins de la comparabilité, le produit net bancaire de la banque, publié au 30 juin 2020, a été réévalué à un montant total de 72 577 KTD en vu de tenir compte des intérêts conventionnels relatifs aux reports d'échéances de crédits aux particuliers, accordés conformément aux circulaires de la BCL n° 2020-07 et 2020-08, n'ayant fait l'objet de mise en place de nouveaux échéanciers à la fin de l'exercice 2020.

#### - Impact réel :

Ce retraitement a impacté les postes de l'état de résultat comme suit :

- P81 - Intérêts et revenus assimilés d'un montant de 72 457 KTD
- P82 - Commissions (en produits) d'un montant de 130 KTD
- CH11: Impôt sur les bénéfices d'un montant de 13 483 KTD

#### - Impact bilan :

Ce retraitement a impacté la rubrique - AC3 - les créances sur la clientèle - d'un montant de 72 577 KTD.

### CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle présentées au 30/06/2021 ont un solde de 5 630 486 KTD contre 5 646 429 KTD au 30/06/2020, soit une variation de 156 009 KTD et se décomposent ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2020	31/12/2020
	Retraité	Publié	Retraité	Publié
Comptes ordinaires débiteurs	453 565	409 497	409 497	364 523
Créances sur clientèle à la clientèle	5 848 105	5 673 552	5 598 045	5 913 832
Autres créances spéciales	55 263	49 735	49 735	54 160
<b>Sous total</b>	<b>6 356 933</b>	<b>6 132 785</b>	<b>6 057 277</b>	<b>6 332 514</b>
Agios et intérêts réservés	(123 712)	(112 068)	(112 068)	(117 512)
Provisions sur créances douteuses	(260 371)	(238 907)	(238 907)	(243 910)
Provisions sur créances douteuses décotées des garanties	(76 060)	(77 705)	(77 705)	(76 612)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>(86 297)</b>	<b>(53 626)</b>	<b>(53 666)</b>	<b>(61 487)</b>
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>5 830 486</b>	<b>5 646 429</b>	<b>5 570 911</b>	<b>5 832 985</b>

(\*) Chiffres arrondis pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8.)

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se décompose comme suit :

	Filiées	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	-	453 565	453 565
Autres concours à la clientèle	250	5 647 855	5 848 105
Crédits sur ressources spéciales	-	55 268	55 268
<b>Sous total</b>	<b>250</b>	<b>6 356 688</b>	<b>6 356 938</b>
Agios et intérêts réservés	-	(123 712)	(123 712)
Provisions sur créances douteuses	-	(260 371)	(260 371)
Provisions sur créances douteuses décotées des garanties	-	(76 060)	(76 060)
Provisions à caractère générale dote collective	-	(86 297)	(86 297)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>250</b>	<b>5 830 248</b>	<b>5 830 488</b>

### DEPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle présentés au solde de 5 158 454 KTD au 30/06/2021 contre 5 028 190 KTD au 30/06/2020. Le solde de ce poste se décompose comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôts à vue	1 545 817	1 599 515	1 579 300
Comptes à terme	1 823 567	1 663 398	1 786 049
Comptes d'épargne et bons de caisse	1 561 642	1 563 828	1 608 913
Certificats de dépôts	165 567	81 529	58 600
Autres dépôts et avoirs	121 061	128 340	96 910
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>5 158 454</b>	<b>5 026 190</b>	<b>5 132 862</b>

### INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 241 344 KTD au 30/06/2021 se décomposent ainsi :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
	Retraité	Publié	Retraité	Publié
Opérations avec les états, bancaires et financiers	4 036	5 891	5 891	11 275
Opérations avec la clientèle	227 584	238 792	166 335	458 063
Autres intérêts et revenus assimilés	9 724	8 294	8 294	18 437
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>241 344</b>	<b>252 977</b>	<b>180 520</b>	<b>486 875</b>

(\*) Chiffres arrondis pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8.)

### COMMISSIONS PERÇUES

Les commissions totalisent 72 388 KTD au 30/06/2021 se décomposent ainsi :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
	Retraité	Publié	Retraité	Publié
Commissions sur comptes	13 943	12 996	12 995	25 755
Commissions sur opérations de caisse	684	576	576	1 556
Commissions sur crédits	23 627	13 189	13 078	33 560
Commissions sur monétique banque à distance	17 990	15 945	15 945	33 598
Autres commissions	4 510	4 245	4 245	8 587
Commissions sur moyens de paiement	5 091	4 779	4 779	9 556
Autres produits sur services financiers	6 344	4 299	4 299	9 521
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>72 388</b>	<b>62 940</b>	<b>55 918</b>	<b>122 233</b>

(\*) Chiffres arrondis pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8.)

### INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 555 KTD au 30/06/2021 se décomposent ainsi :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 30/06/2020
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 037	4 015	6 178
Emprunts et ressources spéciales	11 562	13 770	26 560
Opérations avec la clientèle	103 755	113 752	231 398
Autres intérêts et charges	171	363	603
<b>Total Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>116 565</b>	<b>131 900</b>	<b>254 709</b>

### COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues totalisent 2 800 KTD au 30/06/2021 se décomposent ainsi :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
Commissions monétaires	2 067	1 821	4 542
Redevances et prestations	180	166	250
Autres commissions	69	47	215
Rémunération du fonds géré SICAR	170	209	300
Frais de confection carnet de chèques	63	42	111
Frais Milligrammes Wale	71	81	149
Régimeur Millicom (M&I) Banking	170	210	354
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>2 800</b>	<b>2 576</b>	<b>5 921</b>

### DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 20 547 KTD au 30/06/2021 se décomposent ainsi :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
Coût net du risque clientèle	21 295	49 742	64 411
Coût net du risque divers	(1 048)	22	5 954
<b>Total Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>20 547</b>	<b>49 764</b>	<b>70 365</b>

Le coût net du risque de clientèle se décompose comme suit :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
Dotations aux provisions collectives	4 800	25 050	32 860
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	23 083	29 238	39 086
Reprise sur provisions sur contrepartie devenues décomposées	(8 371)	(5 156)	(8 843)
Reprise sur provisions sur contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(283)	-	(1 093)
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	484	599	2 392
Reprise sur provision sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(647)	(51)	200
Dotations aux provisions de contrepartie	528	42	128
Parties couvertes sur provisions utilisées	(52)	48	1 576
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(500)	(48)	(1 216)
Reprises sur agios réservés sur créances passées par perte	(547)	(236)	(2 378)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	547	236	2 378
<b>Total Coût net du risque clientèle</b>	<b>21 295</b>	<b>49 742</b>	<b>64 411</b>

Le coût net des risques divers se décompose comme suit :

	Juqui/au 30/06/2021	Juqui/au 30/06/2020	Juqui/au 31/12/2020
Dotations aux provisions pour risques et charges	91	213	7 742
Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 650)	(43)	(138)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(2 430)	(192)	(2 400)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	96	75	343
Pertes sur éléments hors exploitation	6 729	599	2 536
Gain sur éléments hors exploitation	(162)	(176)	(200)
Perte sur autres éléments d'exploitation	101	43	301
<b>Total Coût net du risque divers</b>	<b>(1 048)</b>	<b>22</b>	<b>5 963</b>